

Monsieur le Préfet,

En tant qu'habitant du Tarn sud je m'oppose à la validation par cette simple consultation publique (CP) du dossier "porté à connaissance" (PAC) de la société Atosca pour régulariser les nombreux débordements d'emprise occasionnés par le chantier de l'autoroute A69.

Voici mes arguments :

- il ne s'agit pas de simples ajustements normaux pour un chantier de cette ampleur lorsque l'on parle de plus de 20% de la surface du chantier.

Avez vous un exemple de chantier équivalent à citer qui ait commis de tels débordements par rapport à son Autorisation Environnementale (AE) initiale ?

20% cela n'est pas digne d'une entreprise sérieuse :

* soit elle maîtrise mal ses équipes et son chantier (ce qui sur certains aspects est indéniable)

* soit c'est au niveau des bureaux d'études qu'il y a un soucis majeur

* soit elle se sent protégée pour se permettre en conscience de déborder sans risques

- en plus de ce que j'avais pu conclure de ma lecture des principaux documents du PAC l'Autorité Environnementale a confirmé que le dossier d'Atosca présentait de nombreuses +insuffisances ou approximation !

Même quand on n'est pas un professionnel du BTP on comprend que là non plus ce n'est pas du travail de professionnels et digne d'une entreprise sérieuse.

- cela m'a choqué qu'Atosca ait cherché à diviser artificiellement carrément en deux le calcul des surfaces impactées illégalement en prétendant que c'étaient des surfaces dédiées à de la compensation ! elles ont bel et bien été dégradées ou détruites et re-végétaliser des zones qui l'étaient déjà en quoi cela est de la compensation ??? On ne refabrique pas une zone humide saccagée. Il faut au minimum ans pour qu'elle se refasse, et encore, l'exemple de Sivens le démontre, si c'est travaillé et accompagné très régulièrement

- de plus, selon les critères d'une AE TOUTES les zones de chantier doivent faire l'objet de diagnostics archéologiques préalables à tous travaux : ce n'a pas été le cas sur ces débordements

- vous avez dans un média télévisé annoncé que les services de la préfecture étaient en train de faire le calcul des surfaces à légaliser, ce qui ne vous empêche pas d'évoquer que la dette écologique supplémentaire pouvait être de l'ordre de 5% et que cela constituerait donc des débordements "mineurs", ce qui permettrait un simple ajustement de l'AE : non seulement il apparait que votre décision soit prise avant même la fin desdits calculs, et par quel tour de passe passe allez vous transformer 84ha (c'est le chiffre officiel je crois) en 21ha, alors que la justice pénale et Atosca elle même ont validé le chiffre des débordements ?

- vous avez également dans cette même interview confirmé que vous avez eu connaissance de ces débordements par les signalement effectués par les associations (sans préciser opposées à l'autoroute, je n'imagine pas que ce ne soit pas intentionnel) : vous reconnaissez donc là publiquement que vos services et commissions de suivi du chantier n'avaient pas fait leur travail !

- dans un communiqué vous avez vous-même reconnu que tout n'a pas été analysé sur les conséquences des dépassements

Comment voulez vous, comment osez vous, prétendre à régulariser et balayer tout ça et court-circuiter une DÉCISION de JUSTICE par votre unique décision sans que qui que ce soit puisse savoir combien il y a eu de contribution à cette CP et quelles en ont été la teneur ?

Devant une telle situation, je soutiens les associations et instances qui réclament un arrêt du chantier et une véritable nouvelle Enquête Environnementale indépendante et m'indigne que le représentant de l'État que vous êtes se soit abaissé à une telle tentative de manipulation pour court-circuiter la justice pénale et laisser la porte ouverte à un passage en force de ce chantier, passage en force dénoncé depuis le début !

Si ce chantier de l'A69 est tant contesté depuis plus de 20 ans ce n'est pas le fait de quelques individus excités et écolos, mais bien du fait d'une mobilisation Tarno-Tarnaise autant que nationale de citoyens et scientifiques de tous bords. Le problème va bien au-delà de la simple destruction de 340 ha de bonnes terres et nature de notre paysage. Les canicules sont déjà annoncées pour la semaine prochaine, fin mai, comment vont être juillet et août ? N'est-il pas urgent de planter des arbres plutôt que de favoriser toujours plus de bitume et de transports polluants ?

- vous n'étiez pas là pour constater que jamais entre Soual et Verfeil il n'y a eu d'embouteillages. Même actuellement avec tous les ralentissements que provoque le chantier s'il vous arrive de prendre la nationale pour vos déplacements vous ne pouvez que reconnaître la fluidité de la circulation. Tout le monde s'accorde à dire que seul le tronçon Castres-Soual justifiait l'étude d'un aménagement, et qu'une simple déviation à 2x1 voie de Cuq Toulza aurait libéré le seul village encore traversé par la nationale

- consultez les chiffres plutôt que d'utiliser une argumentation fautive en invoquant une nationale "particulièrement" accidentogène"

- vivez-vous sans la moindre gêne le fait de **pénaliser lourdement le quotidien de milliers de riverains** en les privant de 2 déviations qui faisaient le bonheur de tous, usagers et habitants des villages concernés, et en les obligeant à un retour de 20 ans en arrière et les pénalisant (pollution, perte de temps, usure des véhicules, ...) avec 16 ronds-points supplémentaires par rapport à leurs trajets quotidiens antérieurs ? Quel **mépris** pour nous tous !

- savez-vous que pour les **pooids-lourds** vont se poser plusieurs **gros problèmes** : coût du péage pour gagner 5 mn (ils sont limités à 90km/h sur les autoroutes), trafic déporté sur des départementales RN84 et RD85 pour ne parler que de celles-là !

Ceci est une réalité définitive, sonnante et rébuchante, les élus ne peuvent pas dignement s'asseoir dessus juste pour satisfaire leurs égos.

Quand il n'y a plus de démocratie ni respects des citoyens, comment voulez-vous que les populations vivent sereinement ?

J'ai eu l'occasion de travailler en Afrique où j'ai souvent entendu : "si la tête du poisson est pourrie, il ne faut pas demander au corps d'être en bonne santé"

Alors, allez-vous réellement "inaugurer" cette A69, ou bien oser stopper ce massacre inutile pour la majorité des sud-Tarnais, certes vous obéissez aux ordres supérieurs mais on explique aux citoyens que « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur. » (Article 40 du code de procédure pénale). La loi protège les citoyens pour ce faire !

Vous êtes un citoyen non ? Vous êtes doté de pouvoirs de décision, alors prenez les bonnes pour l'avenir de vos descendants et de la planète.

Savoir assumer certains risques et savoir renoncer quand on constate que l'on est en train de faire fausse route sont des grandes qualités dont nos élus du Tarn et vous même pourriez vous honorer à l'avenir si vous reconnaissiez enfin que ce chantier d'autoroute, aussi avancé soit-il, est inutile au départ, et néfaste à l'arrivée, et qu'en cela il est grand temps d'arrêter cette ineptie pour laisser place à une véritable alternative démocratique et utile à tous pour améliorer ce qui devait l'être de ce trajet Castres-Toulouse !

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout